

Décision n° 2024-5 portant nomination du président du conseil d'orientation de l'Office français de l'intégrité scientifique

Le Président par intérim du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu l'article R. 114-12 du code de la recherche ;

Vu la délibération n° 2023-2-12 du collège du haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur du 20 septembre 2023 ;

Vu la décision n° 2024-2 portant nomination de membres au conseil d'orientation de l'Office français de l'intégrité scientifique ;

Vu la proposition de la directrice de l'Office français de l'intégrité scientifique,

Décide :

Article 1^{er}

M. Olivier Descamps, professeur des universités en histoire du droit à l'université Paris-III Panthéon-Assas, est nommé président du conseil d'orientation de l'Office français de l'intégrité scientifique, jusqu'au 30 novembre 2027.

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait, le **05 AVR. 2024**

Le président par intérim
signé
Stéphane Le Bouler